Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 076-247600646-20240704-DELB20240103-DE

CAUX AUSTREBERTHE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°DELB-20240103
Date de la convocation : 28 juin 2024
Publication sur le site internet le : 5 juillet 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 39
Présents : 23 Votants : 29 Absents : 10

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE JEUDI QUATRE JUILLET, A DIX-HUIT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI AU 103 ALLEE DES VERGERS A BARENTIN, SOUS LA PRESIDENCE DE M. BOUILLON, Président.

ETAIENT PRESENT(E)S :

BARENTIN	BOUILLON Christophe, Maire, ALLARD Thierry, AMANIEU Gilles, BOULARD Véronique, LE BOUETTE Maryse, LEMAIRE-DELACROIX Françoise, OUARRAOU Fatima
PAVILLY	TIERCE François, Maire, AMIOT Alain, CRESSON Séverine, DEMARES Michèle, LARGILLET Agnès, LEFAUX Eddy, MULET Mercedes, TOCQUEVILLE Raynald
VILLERS ECALLES	MOUTON Janine, PREVOST Francis
GOUPILLIERES	DODELIN François, Maire
BLACQUEVILLE	BULARD Sylvain, Maire
BOUVILLE	LERMECHAIN Thierry, Maire, LINDENMANN Anne
LIMESY	CHEMIN Jean-François, Maire
STE-AUSTREBERTHE	GRESSENT Daniel, Maire

ETAIENT ABSENT(E)S ou EXCUSE(E)S :

Mme BALZAC qui a donné pouvoir à Mme BOULARD, Mme BEASSE, Mme CATTEAU, M. COTTON, M. DESILLE, M. DETALMINIL qui a donné pouvoir à M. BOUILLON, M. KEHR, Mme LAPORTERIE qui a donné pouvoir à Mme OUARRAOU, M. LEJEUNE, M. LEMERCIER, Mme SOWYK, M. DA SILVA, Mme LEMONNIER, M. EMO qui a donné pouvoir à Mme MOUTON, Mme CARCA-BOUCHER qui a donné pouvoir à M. CHEMIN, M. BELLET qui a donné pouvoir à M. TIERCE

Secrétaire de séance : Mme CRESSON

OBJET : Propreté – Remise de trois chèques cadeaux pour récompenser les défis des familles zéro déchet lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2023 (SERD)

La Semaine Européenne de Réduction des Déchets s'est tenue du 18 au 26 novembre 2023.

Une réunion avec les élus volontaires des deux commissions déchets et transition écologique avait eu lieu le 2 novembre 2023 pour présenter les onze actions, solliciter les élus pour assister aux différentes actions et retravailler les nommages de chacune d'entre elles.

Une des actions consistait à mobiliser trois familles volontaires du territoire engagées dans une démarché zéro déchet. Ces familles devaient accomplir 6 tâches parmi les 17 suggérées pour être éligibles et prouver les actions accomplies en transmettant les photos associées.

Dès lors, ces familles bénéficient chacune d'un chèque cadeau d'une valeur de 50€ utilisable jusqu'au 24 novembre 2024 à « la ruche qui dit oui » de Barentin de l'association « du local à ma table » proposant un choix unique de produits locaux.

Vu l'adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés en date du 15 avril 2021 ;

Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 076-247600646-20240704-DELB20240103-DE

Vu l'avis favorable de la commission collecte et traitement des déchets en date du 11 mai 2023 ;

Considérant les crédits budgétaires inscrits au budget primitif de 2023 au compte 6288 pour un montant de 1 500 € dédié aux actions de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets ;

Le conseil communautaire, à l'unanimité décide de valider la remise de trois chèques cadeaux d'un montant total de 150 € auprès de « la ruche qui dit oui » au nom de l'association « du local à ma table » au profit de trois familles ayant réalisé des actions de défis zéro déchet lors de la SERD 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdit.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président
Christophe BOUILLON



Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.